

# Questions Pénales

## CESDIP

Centre de Recherches  
Sociologiques sur le Droit  
et les Institutions Pénales

[www.cesdip.com](http://www.cesdip.com)

## Bandes de jeunes et « embrouilles de cité »

**Marwan MOHAMMED** est sociologue, post-doctorant au CESDIP. Il a récemment soutenu une thèse sur « la place des familles dans la formation des bandes de jeunes ». Il a par ailleurs co-dirigé un ouvrage collectif avec Laurent MUCCHIELLI, intitulé « Les bandes de jeunes. Des blousons noirs à nos jours » (Éditions La Découverte).

En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, les bandes de jeunes redeviennent un objet d'inquiétude sociale, se frayant une place singulière dans les différentes thématiques qui forment le magma des préoccupations sécuritaires. On peut être surpris par l'écho médiatique récemment donné (août-septembre 2007) aux bagarres opposant à Paris, divers groupes de jeunes stationnant habituellement à La Défense et à la Gare du Nord. À la même époque, plusieurs arrestations eurent lieu dans le Val-de-Marne suite à un homicide lié à des « embrouilles » entre des jeunes de Valenton et de Villeneuve-Saint-Georges. De même qu'au centre commercial Belle-Épine de Thiais (Val-de-Marne), deux autres jeunes étaient sérieusement blessés par des tirs de fusil à canon scié. La réactivité médiatique diffère apparemment selon que ces conflits se situent dans le Paris gentrifié ou dans l'anonymat grisailant de la périphérie.

Inégal et cyclique, le traitement médiatique des bagarres entre bandes est particulièrement redondant. La confusion est fréquente entre les règlements de compte mercantiles et les bagarres d'honneur, ou entre les bandes de jeunes et les associations criminelles.

Comme souvent pour les faits divers, la source policière est incontournable. Les Renseignements Généraux se sont arrogés depuis 1990, le monopole de l'expertise et du comptage des affrontements entre bandes considérés comme des « violences urbaines ». Des évaluations chiffrées apparaissent régulièrement dans des extraits de rapports ou de notes diffusés dans la presse. Les méthodes de comptage et les définitions retenues par les RG restent à étudier. Concernant l'analyse, le ministère de l'Intérieur reconnaissait récemment que *le devoir d'interprétation de chaque fait de violence urbaine pour le classer dans l'échelle* (des violences urbaines) *donnait au système une trop grande part à la subjectivité*<sup>2</sup>. Méthode obscure et non vérifiable, interprétation subjective, la quantification des affrontements entre bandes est loin d'être satisfaisante, aucune comparaison dans le temps n'est sérieusement envisageable.

Ces « embrouilles de cité » ont une longue histoire<sup>3</sup>, elles font l'objet d'une structuration développée. Par « embrouilles de cité », nous faisons référence aux menaces, intimidations, et aux échanges de violence alimentant une conflictualité permanente entre individus et groupes de jeunes affiliés à différents réseaux et territoires de sociabilité. Il s'agira dans ce texte de saisir la mécanique et les significations de cette conflictualité particulière.

### Comment démarre une « embrouille » ?

Les affrontements physiques sont généralement précédés de préliminaires verbaux (« coups de pression », ragots, rumeurs, défis). Ils peuvent aussi être spontanés, produits d'une rencontre imprévue. Ils prennent la forme de duels (tête-à-tête), de bagarres en petits groupes, d'expéditions plus ou moins préparées. Contrairement à une idée répandue et largement médiatisée, les mouvements spectaculaires et massifs similaires à ceux de La Défense en 2000 (entre les jeunes de Chanteloup-les-Vignes et de Mantes-la-Jolie) sont rares. Les types

### Posture et méthode

Les analyses présentées ici sont issues d'une recherche qui s'est déroulée entre 2001 et 2007. Elle a donné lieu à une thèse de doctorat sur la place des familles dans la formation des bandes de jeunes. Cette étude ethnographique menée dans une ZUS (Zone Urbaine Sensible) de la région parisienne est fondée sur des entretiens et des observations de 15 groupes de jeunes dont 7 bandes<sup>1</sup>, 108 enquêtés de moins de 30 ans (dont 82 appartenant ou ayant appartenu aux bandes), 44 enquêtés membres de leurs familles (germains et parents), 10 institutionnels (travailleurs sociaux, personnel scolaire, etc.). En plus des entretiens enregistrés, la recherche s'est enrichie de nombreuses et quotidiennes discussions informelles. Les différents aspects de l'étude furent abordés à travers plusieurs positionnements de l'auteur : résident, surveillant d'externat, acteur associatif, animateur, responsable de centre de loisirs et éducateur sportif.

<sup>1</sup> Les groupes de pairs ou les bandes sont des entités informelles et très diverses. Ce qui distingue les bandes, c'est leur dynamique déviante et conflictuelle.

<sup>2</sup> Note de la Direction Générale de la Police Nationale à l'Observatoire National de la Délinquance, repris in Rapport de l'OND, 2006, 455.

<sup>3</sup> Voir par exemple GONTHIER N., 1992, *Cris de haine et rites d'unité, la violence dans les villes, XIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, Turnhout, Brepols ; PERROT M., 1979, Dans la France de la Belle Époque, les « Apaches », premières bandes de jeunes, in VINCENT B., *Les Marginaux et les exclus dans l'histoire*, Paris, UGE, 349-407.

d'offensive varient selon l'âge et l'état d'esprit des protagonistes. Les adolescents favorisent généralement les déplacements ludiques et ostentatoires, une certaine ambiance festive, alors que les rares mouvements observés chez les « grands » sont plus discrets. Ils préfèrent organiser leurs déplacements de manière plus minutieuse et plus secrète ; la collecte préalable d'informations est fréquente. Lorsque le déroulement des affrontements contient des risques (en terrain inconnu ou adverse, en période de forte tension), les belligérants peuvent se doter de couteaux, de marteaux, de armes à feu (essentiellement des pistolets à grenaille) n'est pas systématique, l'usage encore moins<sup>4</sup>.

Les quartiers d'où sont originaires les acteurs de ces affrontements ont été construits depuis plusieurs décennies. Les violences actuelles relèvent souvent de la réactivation d'un conflit ancien. Ainsi, début mai 2005, une certaine excitation se fait sentir dans le quartier où je suis implanté. Les attitudes sont inhabituellement crispées, les visages fermés et certains adolescents ne tiennent pas en place, ils font le tour de la cité, cherchent une voiture, passent d'un groupe à l'autre. Je me renseigne auprès du premier jeune qui passe, bien informé et déçu, il m'affirme que *les embrouilles sont reparties*. Il marque sa distance, mais il se sait indirectement menacé. Le contentieux entre les jeunes des deux cités concernés est ancien, d'après les vétérans de ces « embrouilles » (âgés aujourd'hui de 42 à 46 ans), le conflit prend forme et s'enkyste en 1977-1978 (six ans après la construction du quartier). Cela fait donc trente ans que de chaque côté, les enfants et les adolescents apprennent avec qui « leur » cité est en embrouille. Trois décennies qu'une partie des jeunes se succèdent comme gardiens de la réputation du quartier. Ces tensions sont cycliques, alternant parfois de longues périodes calmes et de courts instants belliqueux. Nous verrons plus tard que l'état de conflit est structurel, l'hostilité permanente. Ainsi, les esprits peuvent se calmer mais rarement oublier, une simple brouille verbale permet de mobiliser, de réactiver ces histoires faussement enfouies. Il suffit d'un incident pour installer la défiance dans l'histoire locale. La mémoire de ces conflits est survalorisée, elle se transmet efficacement. D'ailleurs, l'arrivée de nouveaux acteurs s'effectue souvent contre l'avis de ceux qui s'en lassent : (...) *c'est même pas avec nous, c'est avec les plus grands, après nous on voulait rentrer et les grands ils voulaient pas, mais nous on est rentrés de force...* Quelques années plus tard, le même enquêté nous déclare que (...) *les petits au début ils voulaient prendre la relève, mais on leur a mis la pression avec quelques potes on leur dit ça sert à rien, des fois ils vont rien calculer...* En résumé, au début c'est les grands qui ont cherché embrouille, après ils se sont calmés... nous on a pris la relève, donc les petits ils vont faire la même chose.

Cette fois-ci (mai 2005), la poussée de fièvre dure environ un mois. Elle donne lieu à une dizaine d'altercations recensées qui relèvent pour part de l'agression verbale (intimidations, menaces avec des pistolets à grenailles, humiliations en public), mais incluent aussi quatre passages à tabac virulents (parfois avec un rapport de dix contre un), un coup de couteau à la cuisse. C'est ce dernier acte qui provoque l'intervention policière : suite à la blessure, une plainte a été déposée. Seul l'auteur du coup de couteau sera condamné à une peine de prison ferme. La justice trouvera face à elle une victime et un auteur, alors que l'embrouille a mobilisé des dizaines d'adolescents et de jeunes adultes de chaque côté. Pour cette histoire, la presse locale décrit à peine un quart des faits, elle parlera de règlement de compte lié au trafic de drogue. Discours fréquent en l'absence de données précises, cette analyse provient dans ce cas de la police, souvent l'unique source d'informations des journalistes.

### Géopolitique des « embrouilles »

Du côté des participants, il est rare de s'attarder sur le motif formel du conflit, *c'est toujours un truc bidon*, me confiera l'un des participants. De fait, les causes sont multiples et surtout futiles pour les regards extérieurs (un vol de casquette, une bousculade, des ragots, des jalousies, etc.). Or, si cette conflictualité se perpétue pendant de longues périodes, c'est notamment dû au lien entre la défiance et le zonage du territoire.

Ces conflits sont l'antithèse de l'anonymat urbain, ils se nourrissent du contact et de la proximité. Les « belligérants » se fréquentent souvent au sein des mêmes lycées, rarement dans les mêmes collèges, parfois au sein de structures associatives intercommunales. Ils partagent souvent les mêmes réseaux de transport public. Le voisinage favorise logiquement l'entrée en conflit. Les contentieux naissent d'interactions directes et fréquentes. Ceux qui se battent se ressemblent et se fréquentent : ces embrouilles sont comme portées par un souffle villageois. Les rivalités entre des bandes géographiquement éloignées seront plus brèves mais aussi potentiellement plus violentes : (...) *eux par contre eux* (les jeunes d'une cité éloignée), *c'était une vraie histoire, avec eux je me mettais à fond parce que je les connais pas, on se connaissait pas donc avec eux c'est avec la haine que je tapais*.

Les affrontements se déroulent dans cinq espaces privilégiés : les transports collectifs, les institutions de concentration juvénile (établissements scolaires, salles communales, lieux de spectacle), les centres commerciaux, les quartiers centraux et animés et enfin les lieux de résidence des auteurs. Les entretiens menés auprès des jeunes de deux quartiers en conflit nous ont permis de faire émerger une cartographie cohérente et partagée. L'aménagement du territoire configure les modes de déplacement et expose davantage certains protagonistes. Ces contraintes pratiques influent

sur la localisation des embrouilles en fonction de l'implantation des établissements scolaires, des transports collectifs et espaces de résidence.

Cette cartographie révèle aussi une classification qualitative des lieux. Ces jeunes distinguent l'espace « interdit » de « l'autorisé », décrivent des lieux sécurisants et d'autres qui le sont moins. L'espace est inaccessible lorsqu'il est situé à proximité du quartier « ennemi ». Du coup, il est évité car il fait l'objet d'une appropriation hostile. Plus un jeune est réputé, reconnu, plus son quartier est en conflit avec d'autres villes, plus ses possibilités de mobilité se réduiront. C'est parce qu'à l'extérieur des frontières sécurisantes du quartier, certains se sentent en danger qu'ils prennent des dispositions humaines (sortir en nombre) ou matérielles (sortir armés).

La distribution géographique des centres commerciaux et l'origine spatiale des jeunes qui les fréquentent permettent de saisir l'effet concret de ces contraintes. Ce sont des lieux animés, généralement peu éloignés des zones résidentielles, qui offrent tous les objets de loisirs et de consommation. La fréquentation des centres commerciaux dépend de l'état des relations entre les cités situées à proximité. La coexistence pacifique (c'est-à-dire un état de guerre froide) de deux quartiers révèle l'existence d'une « diplomatie de coulisse » ; dans le cas contraire, soit le terrain est abandonné au profit d'un clan, soit l'état de tension y est permanent.

De manière générale, l'intrusion dans la cité adverse est une entreprise aléatoire et risquée. Il est donc plus raisonnable de se rabattre sur des cibles et des espaces d'accès plus facile. C'est pour cette raison que les espaces scolaires et de transport sont en première ligne des rivalités. Les conséquences sont importantes dans le parcours scolaire des jeunes les plus exposés (c'est-à-dire reconnus comme cibles par leur appartenance résidentielle, revendiquée ou non). Au (re)démarrage d'un cycle de violences, certains arrêtent leur scolarité ou cherchent à changer d'établissement scolaire ; la pression psychologique est assez forte pour que les violences soient prises en compte dans le choix des lycées et des orientations. De même, les stations de bus et gares organisent les flux de population et représentent ainsi des occasions d'attaques. C'est pour ces raisons que, dans ces lieux publics largement fréquentés, de nombreuses victimes de ces embrouilles sont collatérales, c'est-à-dire distantes des jeux de réputation. Ce sont des cibles faciles, accessibles, abordables à la sortie d'un lycée ou dans un centre commercial. Ce sont des cibles par défaut qui maîtrisent moins les stratégies de mobilité. Elles habitent la cité mais ne se sentent pas concernées par ces rivalités et cette fragilité les dessert face à des belligérants dont l'objectif est d'atteindre l'honneur du quartier adverse et qui savent se préserver d'une situation d'infériorité. La mort du jeune Romuald le 8 novembre 2000, tué d'un

<sup>4</sup> Cet aspect n'est guère chiffrable sans recueil et centralisation des informations.

coup de fusil en pleine journée alors qu'il se promenait dans le quartier du Canal à Courcouronnes relève de cette logique.

Il est donc rare qu'un des leaders soit réellement inquiété physiquement. Les membres les plus investis dans ce type d'affrontement savent qu'ils sont exposés à des violences graves, c'est la raison de la

gloire, l'effet obscur du succès, un nom qui circule est un nom menacé tant qu'il circule. Plus un jeune est reconnu *bon cogneur*, plus les cibles privilégiées adoptent différentes formes de prévention, la première étant souvent leur inactivité scolaire ou professionnelle, la seconde étant leurs stratégies de mobilité.

« Franchement je peux pas aller aux BCE (centre commercial situé à Pouilla-le-Grand et principalement fréquenté par les cités de Nodeau-sur-Seine et de Pouilla-le-Grand) parce que je sais que eux ils peuvent pas aller à ATK (un autre centre commercial du département). Parce que eux ils vont souvent aux BCE parce que c'est à côté de chez eux moi si je vais là-bas, je sais que je peux les croiser on peut s'embrouiller... à moins que j'aille là-bas calibré, mais voilà après on tire sur les gens après on se fait remarquer, y a les caméras et on peut plonger pour des trucs comme ça. (...) Châtelet j'évitais parce que y avait soit les gars de Nodeau-sur-Seine soit ceux de Gare du Nord qui traînent à Gare du Nord, soit les gars des Hêtres (Seine-Saint-Denis) et les gars de Forcé (Val d'Oise) et on est en embrouille avec tout ça, à un moment on était en embrouille contre presque tout le monde... même avec les gars de Pateil (Val-de-Marne), on était en embrouille et moi je jouais au foot à Pateil. Donc c'était un peu dur pour moi-même. (...) C'était trop d'embrouilles on pouvait pas gérer donc on était obligé de rester dans les environs, c'était une sorte de prison en quelque sorte ».

Extrait d'entretien (certains noms de villes, de quartiers ou de centre commerciaux ont été modifiés).

## L'espace social des réputations

Nous avons insisté à plusieurs reprises sur le lien fort entre la proximité physique et l'état de défiance perpétuel qui imprègne les rapports entre les jeunes de différents quartiers ou de bandes distinctes. Le voisinage constitue un cadre mais n'explique pas en soi comment s'organise la communication et quels en sont les effets. Avant d'expliquer les enjeux de réputations, véritables moteurs des « embrouilles de cité », on présentera ici leurs structures.

Ces « embrouilles » s'organisent autour d'un *espace (local et régional) des réputations* où se jouent les positions individuelles, collectives et territoriales. Cet espace est informel, organisé à partir d'un ensemble de normes stables et partagées. Cet espace est relationnel et concurrentiel, ceux qui s'y investissent recherchent la meilleure position. Les prétendants sont des individus, des bandes ou des quartiers. La réputation du collectif nourrit celle des individualités et réciproquement.

Pour que les gratifications soient significatives, cela implique l'existence d'un accord collectif sur les modalités de jugement des conduites, ainsi qu'un système de circulation et de validation des informations. Autrement dit, la communication et l'évaluation sont centrales pour comprendre les investissements individuels qui rendent possibles ces « embrouilles ». Les coûts physiques, psychologiques, familiaux et judiciaires freinent difficilement les nombreux prétendants à la quête de prestige.

Dès qu'un acte est posé, l'information circule rapidement, elle est commentée et les effets sont immédiats. Par exemple, si un adolescent est malmené lors d'une bagarre, sa relégation est immédiate jusqu'à ce qu'il inverse la tendance. La pression

sociale est forte pour ceux qui s'investissent, elle l'est d'autant plus lorsque cet *espace des réputations* est la seule instance de gratification. Cet espace est autonome, il ne tolère aucune modération adulte. Il est fluide et, de plus, il devient un objectif prioritaire. C'est fragmenté, c'est-à-dire que l'information circule rapidement à travers de nombreux canaux de communication. Enfin, il est stimulant car il offre un espace de popularité fort apprécié, pour les plus investis, la dépendance « au qu'en dira-t-on » est forte. Lorsque l'accès à l'espace des réputations est effectif, ce sont des centaines de personnes qui en seront informées.

## Les canaux de communication

La communication s'appuie sur plusieurs réseaux. La plate-forme initiale est locale et basée sur l'interconnaissance. Il s'agit d'être connecté au flux des histoires de cité. Les établissements scolaires, notamment les lycées sont des nœuds d'information où se font et se défont les *embrouilles*. Les lycées recrutent dans plusieurs villes et quartiers, l'écho est plus large. Vient ensuite l'information qui circule par le biais de familles élargies ou des cercles amicaux. De manière générale, tous les lieux de cohabitation et d'échanges juvéniles sont susceptibles de remplir cette fonction. Les maisons d'arrêt ont de ce point de vue une place particulière : lieu de construction et de validation par excellence des réputations, les prisons sont aussi des lieux privilégiés de structuration d'une élite déviante. En effet, les actions criminelles et les *gros coups* permettent d'acquérir ses « lettres de noblesse » et de postuler à la promotion cooptée dans la division supérieure.

Deux dernières sphères d'information méritent d'être citées. Les blogs et certains forums sur Internet ont diversifié et renforcé cet *espace des réputations*. Enfin, la presse occupe une place particulière dans ces compétitions honorifiques. Les médias locaux et nationaux sont des relais efficaces et prisés. Les bénéfices sont indexés sur l'audimat tel qu'il est représenté par les jeunes. La manchette dans les pages des journaux locaux est la garantie d'une publicité dans tout le département. Au sommet un reportage en « *prime-time* » à la télévision est synonyme d'entrée dans la cour des grands (là c'est *jackpot*). Ainsi à l'échelle locale, le traitement quotidien des faits divers par *Le Parisien*, répond à une sorte de service public pour les bandes de jeunes. Un journal acheté va circuler entre des dizaines de mains et faire l'objet d'autant de commentaires sur les lieux et l'identité des acteurs. Ces articles jugés stigmatisants par une partie des habitants de la cité, donnent lieu à des réjouissances collectives pour les bandes de jeunes. En alimentant quotidiennement la rubrique des faits divers, la police et la justice contribuent paradoxalement à entretenir ces logiques informelles.

De nombreux acteurs agissent ainsi dans l'ombre de ces affrontements. Les « informateurs », les « jurys », les « provocateurs », les « modérateurs », les « bagarreurs », etc. Si l'action violente est très masculine, le reste est moins homogène. Hormis quelques rares exceptions, les adolescentes sont exclues de l'action physique des bandes, elles occupent cependant un rôle important, plus difficile à percevoir, dans le fonctionnement de cet *espace social des réputations*. Constituant en quelque sorte un jury informel des conduites masculines, elles participent activement à la distribution des gratifications, ce qui sous-entend que leur parole compte. Elles sont parfois (ce n'est qu'un exemple) au cœur des affrontements entre bandes, ayant un rôle dans l'émergence et l'entretien (médiatisation) des conflits entre bandes (en maniant le ragot, en jouant sur le déficit de courage des protagonistes...). Elles sont en outre présentées comme d'efficaces informatrices, notamment celles qui sont en rupture avec les jeunes de leur propre quartier. Enfin, le règlement des conflits est parfois lié à un activisme féminin très persuasif. Les actrices de la pacification sont différentes de celles de l'animation de cette conflictualité virile. Elles sont sensibles à l'innocence des victimes qui sont, la plupart du temps, leurs compagnons de classe. Elles ont une légitimité morale, ces *filles bien*, respectées et *sérieuses* peuvent avoir des germins bien placés dans l'univers des bandes et s'appuyer sur ces derniers pour arriver à leurs fins.

## La « ouf academy »

Cet *espace des réputations* ne se réduit pas aux échanges violents, et il existe plusieurs manières de faire parler de soi. Mais dans l'espace public, les performances viriles et transgressives dominent les autres voies d'accomplissement (sport, réussite scolaire,

religion, militantisme, arts urbains...). Cette supériorité repose sur la pression psychologique, la force physique et la plus forte propension à soumettre autrui. À l'échelle régionale, la réussite scolaire ou sportive de quelques-uns ne peut participer au prestige du quartier, elle n'est jamais mise en avant dans les jugements qui construisent les différences de réputation. La cité d'appartenance doit être dangereuse, *chaude*, une *cité de oufs*. C'est d'ailleurs dans ce mécanisme concurrentiel que se situe le principal danger de ces affrontements. Que ce soit en interne (positions individuelles) ou en opposition (hiérarchie des groupes et des quartiers), la promotion passe par la surenchère. Les coups rendus doivent être plus intenses que les coups reçus et lorsque rien ne vient refroidir la dynamique, les dégâts physiques peuvent être importants, encore que le niveau de violence reste limité en France. Ce type de surenchère possède un terme largement utilisé par les jeunes concernés : *le truc de ouf*. Mais le *ouf* d'aujourd'hui n'est pas forcément déviant, ni forcément membre d'une bande. Le *ouf* est l'auteur du dépassement, le leader en cas de tensions. Il permet au groupe d'aller plus loin, de dépasser le *statu quo*. Il faudrait plutôt parler de « oufisme » tant cette logique de dépassement normatif se saisit avant tout comme une matrice d'interprétation des actions. La figure du ouf trouve dans ces conduites, un terrain d'affirmation privilégié. Le « oufisme » est donc structuré par une sorte de surenchère qui s'auto-entretient. Le dépassement régulier du simple usage symbolique des armes répond à cette logique, jamais aussi pernicieuse et dangereuse que lorsque le groupe est important et qu'aucun acteur (malgré les envies de s'extirper) ne tient à endosser le statut du « dégonflé » ou ne parvient à modérer l'ensemble. Le « oufisme » renvoie à la place de l'excès, du dépassement et à la problématique de l'excellence dans notre société. Appliqué au champ de la déviance, il orientera plutôt vers la thématique de la transgression spectaculaire des normes.

### Pour qui et pourquoi se mobiliser ?

L'honneur et la réputation s'encastrent dans des identifications groupales et territoriales très intenses. Ces logiques reflètent un attachement à des personnes ou à un lieu. Ce lien est si fort qu'il engage la conscience et le corps d'*ego*. La notion d'allégeance est ici fort utile. Elle permet de saisir la pluralité des motifs d'engagement. La participation à ces embrouilles n'est jamais automatique. Elle s'appuie sur des *allégeances affectives* (lorsqu'un proche est visé) ou *émotives* (sensibilité au sort injuste d'une victime collatérale) et dans ces cas, les participants aux violences peuvent avoir des parcours scolaires ou professionnels positifs

et maintenir des liens distants avec les bandes de jeunes. Viennent ensuite les *allégeances stratégiques*, lorsque les jeunes visent à s'intégrer dans les sociabilités du quartier (nouveaux résidents ou jeunes au statut local fragile par exemple). Ces trois premiers modèles sont globalement peu courants. L'*allégeance statutaire* est le schéma le plus fréquent. Elle renvoie aux acteurs dont le statut et la position sociale sont imbriqués à la réputation de leur bande et de leur quartier et qui doivent donc s'engager dans la défense, la fabrique et l'entretien du prestige collectif. Ces acteurs ont intériorisé les obligations de solidarité, corollaire du droit à la protection. Contrairement à l'idée répandue selon laquelle les jeunes des cités font preuve d'une solidarité mécanique, la mobilisation est sélective, elle dépend du statut local des personnes concernées. Pour ces raisons, les mobilisés ne se réduisent pas au seul public des bandes.

### Conclusions : quelles significations sociales ?

La participation à ces bagarres vient résoudre, certes ponctuellement et de manière relativement illusoire, une série de tensions individuelles et collectives pour une partie de la jeunesse des cités. Même si certains animateurs des embrouilles peuvent avoir des trajectoires scolaires et professionnelles conformistes, pour leurs principaux acteurs ces violences compensent les impasses dans lesquelles se trouvent leurs trajectoires : des impasses pour l'accès à l'estime de soi sans reconnaissance scolaire, professionnelle ou familiale, un déficit de gratification, la peur d'une mort sociale synonyme d'invisibilité. L'affiliation à la mémoire locale est loin d'être neutre. Cette histoire territorialisée vient souvent combler un double vide : distance avec l'histoire familiale, également mise à distance réciproque entre ces jeunes et les mythes nationaux. Parallèlement, la réussite en « embrouille » permet de se conformer aux injonctions sociales à la performance, à l'accès au pouvoir et à la popularité. Ces jeux de réputation remplissent également un rôle symbolique fort, celui d'offrir un espace alternatif de légitimité.

En effet, ces violences collectives ne rapportent aucune rémunération matérielle et ne portent aucune revendication sociale et politique, elles reflètent un attachement singulier aux valeurs de virilité et aux logiques d'honneur. Si de nombreux discours tendent à ethniciser ces conduites viriles en raison de la participation des jeunes issus de l'immigration, signalons que l'usage belliqueux de la force physique s'inscrit dans une longue tradition nationale. La culture virile de l'ouvrier et la culture de l'honneur provenant des pays du sud de l'Europe et

d'Afrique n'ont pu que se renforcer mutuellement, mais pour quels débouchés ?

Jusqu'au milieu des années 1970, cette fougueuse virilité pouvait se recycler « naturellement » dans la culture d'atelier<sup>5</sup>. Le chômage, la déstructuration de l'industrie usinière et la raréfaction des emplois manuels non qualifiés ont considérablement changé la donne. Le déroulement de ces « embrouilles » est sensible au changement social. La force physique et la dureté des rapports sociaux s'expriment avec davantage de vigueur là où l'intégration sociale est durablement fragilisée<sup>6</sup>.

Marwan MOHAMMED  
([marwan@cesdip.com](mailto:marwan@cesdip.com))

### Pour en savoir plus :

MOHAMMED M., MUCCHIELLI L., (dir.), 2007, *Les bandes de jeunes, des « Blousons noirs » à nos jours*, Paris, La Découverte.

MOHAMMED M., 2007, *La place des familles dans la formation des bandes de jeunes*, Thèse de doctorat de sociologie, Guyancourt, Université de Versailles-Saint-Quentin.

<sup>5</sup> MAUGER G., 1998, Bandes et valeurs de virilité, *Regards sur l'Actualité*, 243, 29-40.

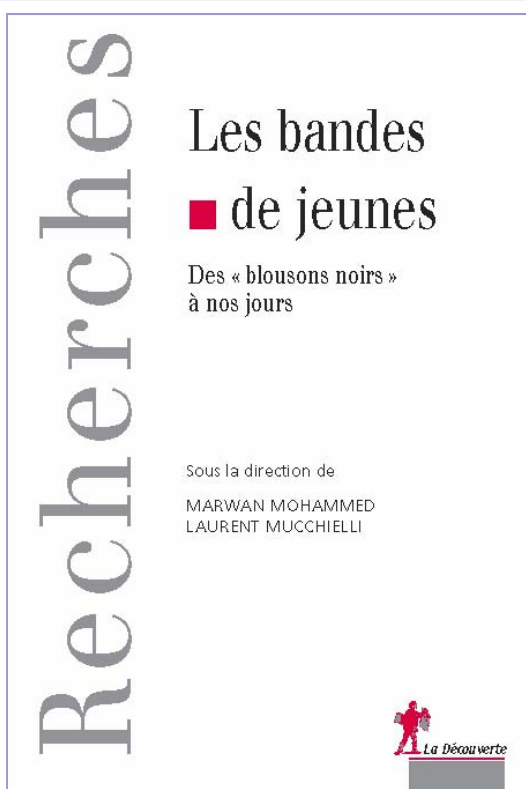
<sup>6</sup> ROBERT Ph., 1999, *Le citoyen, le crime et l'État*, Genève, Droz.

## Vient de paraître

- BERLIÈRE J.M., 2007, Les Polices de l'État français : genèse et construction d'un appareil répressif, in GARNIER B., LELEU J.L., QUELLIEN J., (dir.), *La répression en France 1940-1945* (actes du colloque, Mémorial de Caen, 8-10 décembre 2005), Caen, Publications du CRHQ, 107-127.
- LÉVY R., 2007, Mario Sbriccoli et la revue *Crime, Histoire & Sociétés/Crime, History and Societies* : dix années de compagnonnage, in LACCHÈ L., (dir.), et al., *Penal Giustizia Potere. Questioni di Metodo, Problemi di Ricerca, Dibattito Storiografico (Nel Ricordo di Mario Sbriccoli)*, Macerata, Edizioni Università di Macerata, 435-444.
- LÓPEZ L., 2007, « Faire du chiffre » pour exister. Les gendarmes et les policiers au principe des statistiques judiciaires (1875-1914), *Histoire et Mesure, Déviance, Justice et Statistiques*, xxii, 2, 75-101.
- MARLIÈRE É., 2007, La violencia de los jovenes en las salidas nocturnas en Paris y su region, in RECASENS I BRUNET A., *La seguridad y sus políticas*, Barcelona, Atelier, 29-54.
- MARLIÈRE É., 2007, Les habitants des quartiers entre peur et solidarité, Rio, *Logos*, 26, 31-42.
- MARLIÈRE É., 2007, Les « jeunes de cité » et la police : de la tension à l'émeute, *Empan*, 67, 26-29.
- MARLIÈRE É., 2007, Les jeunes face à l'éclatement des familles, ou l'impact des mutations d'un monde ouvrier au sein d'une cité HLM, in GUÉRIN S., (dir.), *De la famille aux familles*, Paris, La Documentation Française, Collection « Guides Entreprise Sociale pour l'Habitat », 51-67.
- MARLIÈRE É., 2007, Les « jeunes de cité » face aux institutions municipales. Distance, méfiance et défiance, in BOUQUET B., MADELIN B., NIVOLLE P., *Territoire et action sociale*, Paris, l'Harmattan, Collection « Logiques Sociales/Les Cahiers du Griot », 263-276.
- MOHAMMED M., 2007, Entre école, famille et quartier : l'émergence des bandes de jeunes, *Urbanisme*, 356, 55-58.
- MOUHANNA Ch., 2007, La répartition des forces de sécurité sur le territoire : des leçons à tirer pour la carte judiciaire, *Actualité Juridique Pénale*, 12, 518-521.
- MOUHANNA Ch., 2007, Le miracle de la sécurité, vu de l'intérieur, *Mouvements*, 11-12, 35-44.
- MOUHANNA Ch., 2007, Négocier ou sanctionner : le travail policier au quotidien, in CUSSON M., DUPONT B., LEMIEUX F., (dir.), *Traité de sécurité intérieure*, Montréal, Éditions Hurtubise, Collection « Droit et Criminologie », 140-151.
- MUCCHIELLI L., 2007, Dix ans d'évolution des délinquances en France, *Regards sur l'Actualité*, 336, 5-16.
- MUCCHIELLI L., 2006, *Huyền thoại và lịch sử các khoa học nhân văn*, Hà Nội, Thế Giới (traduction vietnamienne de : MUCCHIELLI L., 2004, *Mythes et histoires des sciences humaines*, Paris, La Découverte).
- MUCCHIELLI L., 2007, L'éphémère question des viols collectifs en France (2000-2002) : étude d'une panique morale, *Revista Logos. Comunicação e Universidade*, 26, 1-21.
- MUCCHIELLI L., 2007, La place de la famille dans la genèse de la délinquance, in DEMIATI N., (dir.), *L'éducation en débat. Apports des savoirs universitaires pour l'action locale*, Paris, Éditions Jeunesse et Droit, 85-104.
- MUCCHIELLI L., 2007, La prévention spécialisée prise entre le marteau et l'enclume, in APASE, *Le nouveau contexte de la prévention spécialisée. Regards croisés*, Fontaine, APASE, 39-62.
- ROBERT Ph., 2007, Il Sociologo e lo Storico Davanti allo Studio del Crimine. Lezioni Incrociate di una Cooperazione Scientifica Europea, in LACCHÈ L., (dir.), et al., *Penal Giustizia Potere. Questioni di Metodo, Problemi di Ricerca, Dibattito Storiografico (Nel Ricordo di Mario Sbriccoli)*, Macerata, Edizioni Università di Macerata, 423-434.
- ROBERT Ph., 2007, Les transformations de la pénalité, in VACHERET M., MARY Ph., (dir.), *Peines et pénalités au Canada. Autour des travaux de Pierre Landreville*, *Criminologie*, 40, 2, 53-66.
- ROBERT Ph., 2007, *Sociologia do Crime*, Petrópolis, Editora Vozes Ltda (tradução de Luis Alberto SALTON PERETTI).
- ROBERT Ph., 2007, Prólogo. Las políticas de seguridad ante el reto de la globalización y de la construcción europea, in RECASENS I BRUNET A., *La seguridad y sus políticas*, Barcelona, Atelier, 7-10.
- ROBERT Ph., 2007, Un regard critique sur trente années de la revue *Déviance et Société*, *Déviance et Société*, 31, 4, 375-386.

Laurent Mucchielli  
 et toute l'équipe du CESDIP  
 vous présentent leurs meilleurs vœux  
 pour 2008

## Également paru



Avec une préface de Philippe ROBERT et une postface de Gérard MAUGER

### Sommaire :

- ✘ BANTIGNY L., De l'usage du Blouson noir. Invention médiatique et utilisation politique du phénomène « Blousons noirs » (1959-1962)
- ✘ YVOREL É., Les « Blousons noirs » mineurs et l'Éducation surveillée : la répression d'un mythe
- ✘ LE PAJOLEC S., Le cinéma des Blousons noirs
- ✘ ESTERLE-HEDIBEL M., Controverse théoriques autour des bandes de jeunes
- ✘ MOHAMMED M., Fratries, collatéraux et bandes de jeunes
- ✘ SAUVADET Th., Équipes, bandes, classes d'âges : la vie juvénile de cité et de rue sous forme de poupées russes
- ✘ MILLET M., THIN D., École, jeunes et milieux populaires, et groupes de pairs
- ✘ MUCCHIELLI L., Les bandes et la question des viols collectifs. Esquisse d'une analyse sociologique
- ✘ RUBI S., Des filles dans les bandes aux bandes de filles
- ✘ BOUCHER M., Les travailleurs sociaux face aux « bandes ». Stigmatisation de la jeunesse populaire et instrumentalisation des acteurs sociaux
- ✘ BOISSONADE J., L'épreuve publique. Espace public et bandes de jeunes, conflits et régulations
- ✘ MOHAMMED M., Des « bandes d'ici » aux « gangs d'ailleurs » : comment définir et comparer ?
- ✘ PEDRAZZINI Y., Fonctions du gang : pauvreté et violence dans les métropoles d'Amérique latine
- ✘ POITOU D., Au cœur des bandes africaines
- ✘ DUBARRY Th., Tsotsi : sociologie des gangs du Cap, Afrique du Sud
- ✘ MOIGNARD B., Bandes d'adolescents de la France au Brésil : comparer l'incomparable ?